

→ Tri des déchets

pourquoi ça va changer...

Dès le 1^{er} Juin 2012, grande nouveauté sur les Espaces Propreté du SIVEIC ! Vous n'y trouverez plus qu'un conteneur pour le verre et un autre pour le papier et les emballages ! Il n'y aura plus que deux types de conteneurs sur les Points d'Apport volontaire.

De quoi simplifier le tri !

Qu'est-ce qui va changer ?

On ne trouvera que deux types de conteneurs sur les Points d'Apport Volontaire ou PAV : un conteneur pour le verre et un autre pour le papier et tous les emballages recyclables, en mélange : papier, cartonnets, bouteilles et flacons plastiques, briques alimentaires ainsi que, et c'est une nouveauté, les boîtes de conserve, les canettes alu et métal et les aérosols. Les parcs grillagés « plastiques », eux, disparaîtront.

Pourquoi ce changement ?

👉 C'est une directive du Grenelle de l'Environnement. A terme, tous les Français trieront les mêmes déchets, de la même façon. Les Vosges anticipent.

👉 Aujourd'hui, on compte jusqu'à 8 façons différentes de trier dans les Vosges. Harmoniser le geste de tri le rendra plus facile, complet et efficace : plus on trie, plus on recycle. Et trier plus et mieux permet de réduire la quantité de déchets incinérés ou enfouis et de prélever moins de ressources naturelles. C'est un plus pour l'environnement et notre budget !

N'est-ce pas un retour en arrière ?

Non. Ce changement permettra de récupérer davantage de matériaux recyclables, non collectés jusqu'alors. On évite aussi le sur-tri (les déchets étaient triés une première fois par les ménages puis une seconde fois en centre de tri). Et les procédés en centre de tri ayant changé, le geste de tri s'en voit simplifié.

Et ces déchets recyclables, qu'est-ce qu'on en fait ?

👉 Une fois collectés, ils sont transportés au Centre de Tri de la Société Barisien, à Vaudoncourt, où ils sont séparés par type de matériau (papier, briques alimentaires, plastique, métal). Puis, ils sont acheminés chez des industriels recycleurs, dont la plupart sont situés dans les Vosges. Chaque tonne recyclée rapporte de l'argent à la collectivité qui l'a collectée.

👉 Le verre, lui, est trié par la Société Paté à Saint-Menge (88) puis recyclé par O-I à Gironcourt Sur Vraine.

Ça va vraiment simplifier le geste de tri ?

Moins de sacs ou de caisses pour trier à la maison, moins de questions à se poser, encore plus de déchets acceptés, les mêmes consignes pour tous... ça va vraiment nous changer le tri !

un conteneur «verre»



un conteneur «papier - emballages»



à la déchèterie :

on y dépose :

- ▶ les gros objets en bois, métal, plastique (meubles, vélos, portes et fenêtres...)
- ▶ les déchets dangereux de la maison (peintures, solvants, vernis, phytosanitaires...)
- ▶ les huiles de vidange et de friture
- ▶ les piles, accumulateurs, batteries
- ▶ les lampes, ampoules et néons
- ▶ les appareils électriques (gros et petits)
- ▶ les gravats, carrelages, moquettes, tuiles...
- ▶ le bois, les déchets verts
- ▶ les textiles
- ▶ les cartons
- ▶ les pneus
- ▶ les déchets des entreprises (sous conditions)

VOTRE DÉCHÈTERIE

du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
le samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h
Tél. 03 29 25 06 21 ou 06 07 87 41 41